

*Ministère de l'Industrie et de la Reconstruction.*—Ce Ministère, récemment organisé, a entrepris une série d'études sur la démobilisation et la restauration. Il est aussi activement engagé dans une campagne de stimulation des affaires—la formation de nouvelles industries et la reprise des anciennes—et il tente de persuader les manufacturiers d'ajouter de nouveaux articles à leur production actuelle en insistant particulièrement sur le bois et les produits du bois.

**Québec.**—Divers ministères du gouvernement provincial ont préparé des projets de reconstruction pour la période d'après-guerre; plusieurs de ces projets reposent sur un inventaire provincial des ressources naturelles.

*Ministère des Terres et Forêts.*—Ce Ministère prépare une mise en valeur considérable des forêts et mettra à profit les méthodes modernes d'administration et d'exploitation forestières. L'industrie sera encouragée à faire profiter le public des avantages des nouvelles méthodes d'utilisation scientifique et économique du bois.

*Ministère du Travail.*—Ce Ministère organise des centres de reformation pour les fins suivantes: (1) le rétablissement des ouvriers blessés dans des accidents du travail; (2) la formation des anciens combattants en vue de leur emploi dans l'industrie; (3) la formation d'apprentis dans les métiers du bâtiment.

*Ministère de la Voirie.*—Un programme de construction de nouvelles routes entraînant des déboursés de \$30,000,000 et couvrant une période de quatre ans a été approuvé par l'Assemblée législative.

*Ministère de l'Industrie et du Commerce.*—Le Ministère a adopté une politique militante pour attirer le capital étranger en vue de l'établissement de nouvelles industries. Des mesures sont prises aussi pour la création de marchés des produits du Québec.

D'autres projets d'après-guerre ont été préparés par le gouvernement en rapport avec la colonisation, le reboisement, le logement, les travaux publics, l'électrification rurale et les pêcheries.

**Ontario.**—Dans la province d'Ontario, tous les ministères du gouvernement accordent une attention particulière aux affaires d'après-guerre. Le Ministère de la Voirie se propose de déboursier \$192,000,000 pour un projet de construction de routes au cours des quatre années qui suivront immédiatement la guerre; un programme pour les années subséquentes est également tracé. Le Ministère des Travaux Publics a déjà préparé ou est en train de terminer des plans d'entreprises de construction, y compris celles d'hôpitaux provinciaux au coût prévu de \$62,000,000. Le Ministère des Terres et Forêts entreprendra un programme forestier élaboré comprenant la protection et l'administration des forêts et la prévention des feux de forêt. Dans ce domaine, les travaux ont été commencés durant la guerre afin que, dès la fin des hostilités, le programme puisse être exécuté intégralement.

Le Ministère de l'Organisation et de l'Expansion, établi en mars 1944, est un organisme-clef de la reconstruction d'après-guerre. Il fonctionne actuellement au moyen de trois branches: (1) *Conservation*—celle-ci s'occupe de toutes les ressources naturelles sauf le charbon, le pétrole, le gaz et les minéraux; jusqu'à présent, elle s'est intéressée principalement aux problèmes des régions agricoles du sud de l'Ontario. (2) *Aménagement des villes et collectivités*—cette branche collabore avec le Ministère des Affaires municipales pour aider aux municipalités à résoudre les problèmes de développement et d'administration. (3) *Commerce et industrie*—celle-ci fournit des services de génie industriel à toutes les collectivités et industries de la province. De concert avec Ontario House de Londres en Angleterre, cette branche cherche à encourager le commerce d'après-guerre avec les pays d'Europe.